

Le Ville cours de vacances suffragiste : (retardé)

Autor(en): **J.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **13 (1925)**

Heft 217

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cas d'infraction, punissent non seulement le détenteur de l'établissement, mais encore les parents et les enfants.

Après avoir exposé dans son rapport la situation des cinémas telle que nous venons de la résumer, le Conseil fédéral constate que le postulat de M. Zimmerli tend à faire introduire dans la Constitution fédérale la « clause de besoin » pour combattre les abus, comme cela s'est fait autrefois pour lutter contre les abus de l'alcoolisme.

Deux Etats ont jusqu'ici invoqué la même nécessité pour réglementer l'ouverture de nouveaux cinémas. Ce sont la Norvège et l'Autriche.

En Suisse, les opinions à ce sujet sont divergentes. Cependant, on peut remarquer que, dans la généralité, les juristes sont opposés à l'introduction d'une clause de besoin.

M. Zimmerli voit un danger dans le fait que les autorisations de cinémas ne seront pas limitées. Il craint que la multiplication des cinémas et la concurrence extrême qui s'en suivrait obligent les entrepreneurs de cinémas à se livrer à une surenchère réciproque, au moyen de films peu moraux, d'une esthétique inférieure, et sensationnels.

D'une enquête faite par le département fédéral de justice et police sur le nombre de cinémas en Suisse depuis 1910, on peut dire qu'ils sont en augmentation dans presque tous les cantons, mais qu'on ne saurait parler d'un accroissement excessif. En outre, il faut noter que cet accroissement est en général dû à l'ouverture de cinémas dans des communes campagnardes où il n'en existait pas encore. Quelques villes, entre autres la Chaux-de-Fonds, ont vu diminuer le nombre de leurs cinémas.

D'enquêtes complémentaires, il résulte que l'accroissement des cinémas n'a nullement eu pour conséquence la présentation de mauvais films, offensant la morale. Il semble, qu'au contraire, l'intensification de la concurrence a exercé sur la qualité morale des films une influence favorable. Par conséquent, on en peut déduire que les lois et ordonnances promulguées par les cantons et le contrôle des films exercé par eux ont eu un effet salutaire. La censure préventive serait donc le principal moyen de défense qui puisse être envisagé en Suisse. Mais il importerait avant tout que cette censure fut centralisée, sinon pour toute la Suisse, du moins pour la majorité des cantons. Il est irrationnel que le même film doive être soumis à une nouvelle censure chaque fois qu'il franchit une frontière cantonale. La centralisation éviterait de part et d'autre beaucoup de démarches et de frais. Il ne s'agit nullement d'instituer une loi fédérale, mais bien l'institution de la censure par voie de concordat et par région. Par exemple: les cantons romands; les cantons primitifs avec Lucerne; etc. Cette centralisation existe dans la plupart des Etats européens.

Enfin, pour terminer son rapport, le Conseil fédéral résume comme suit sa manière de voir concernant le postulat Zimmerli:

«1. Nous reconnaissons que le point de départ du postulat, notamment la sauvegarde de la jeunesse, est justifié et mérite d'être soutenu.

«2. Le moyen préconisé, soit l'adoption de la clause de besoin, dont l'Etat, quoi qu'il en fût, ne ferait usage qu'en cas de nécessité, ne nous paraît pas indiqué ici.

«3. Le point capital de la lutte contre les mauvais spectacles cinématographiques doit résider dans la censure préventive, le soir de tenir la jeunesse éloignée des films pernicieux et l'encouragement des bons films. Ces tâches peuvent être remplies par les cantons.

«4. Nous recommandons l'institution d'une censure préventive volontaire, par voie de concordats régionaux. J. P.

Le VII^e Cours de Vacances suffragiste

(Retardé.)

Mayens de Sion, 12-13 juillet 1925.

Le drapeau suisse flotte sur l'Hôtel Rosa-Blanche. En groupes, on y arrive. Heureusement, il fait beau, car il faut, bon gré, mal gré, quitter le confortable autocar postal pour faire à pied le dernier chemin montant et malaisé. Ce sont les « vacancières suffragistes » qui s'échelonnent sur la pente. Il n'y a pas que des jeunes; il y a des mamans, même des grands'mamans, pas mal de cheveux gris.

Qu'il est accueillant, cet hôtel isolé, caché en partie par un rideau de sapins et de mélèzes! On a l'impression qu'on y vient faire une cure de recueillement, plutôt qu'y apporter pour quelques jours, l'animation et la gaieté. Aussi, désireuses de découvrir ce qu'entoure cette solitude, c'est avec empressement, après avoir pris contact entre « vacancières », que nous allons faire connaissance avec la localité, car on chercherait en vain un groupement pouvant s'appeler un village, mais avec la montagne, la forêt, le bisse, la délicieuse chapelle, les chalets dispersés.

A 3 heures (lundi), ouverture du VII^e Cours de vacances suffragiste. Une ombre est au tableau. Une figure aimée manque. Plusieurs fois déjà la question a été posée: « Et M^{lle} Gourde? » Il faut toute l'amabilité, toute la bonté de M^{lle} Dutoit pour que, comme des écolières bien sages, nous acceptions qu'elle remplace le professeur qui ne pourrait, sans un long repos, reprendre en automne toutes ses occupations.

Les cours pratiques ont un bon début. Deux jeunes veulent bien nous communiquer leur idéal en fait de suffrage féminin et de patriotisme. Puis, M. Reymond, rédacteur à la *Feuille d'Avis de Lausanne*, nous met au courant par un exposé clair et documenté, de la naissance et du développement des partis politiques en Suisse, depuis 1798, pour arriver au mouvement féministe. « L'homme » est actuellement satisfait, saturé de droits politiques. Le suffrage féminin est le nouveau problème qu'il doit maintenant s'appliquer à résoudre. »

14 juillet. — De bonne heure, avant que commencent les travaux du cours, les tables des terrasses sont déjà occupées. Des vacancières voudraient ne rien perdre de la belle journée qui s'annonce. Les unes lisent ou écrivent, d'autres tricotent ou brodent; une toute dévouée « tape » sur sa machine. Qu'il fait bon sur la hauteur, alors que les cimes se découvrent, que dans la vallée lentement dégagée du brouillard, se dessinent la petite ville et ses collines romanesques, le Rhône et les routes!

De 9 h. à 12 h., séance avec discussion (en langue allemande), sous la compétente et consciencieuse direction de M^{lle} Grütler (Berne). Puis, par deux travaux concis, mais fouillés, nous passons de l'institution du B. I. T. (Bureau international du Travail), qui fait la place si large aux femmes dans ses bureaux (exposé d'une élève), aux pionnières du mouvement féministe en France, nos devancières du XVIII^e siècle, érudite causerie de la présidente.

Après une si copieuse matinée intellectuelle, un exercice sportif était nécessaire: ce fut une excursion à Hérémece, par un chemin genre montagnes russes, de largeur variable, à travers les pâturages. Hérémece est un caractéristique village montagnard où une séance contradictoire sur le suffrage féminin ne s'impose pas encore.

Jolies Valaisannes, qui montez si prestement sur vos mulets (nous ne voudrions pas l'essayer devant vous!), vous doutez-vous de nos efforts pour vous faire octroyer des droits politiques? ...

15 juillet. — La nature semble plus belle encore. Le cadre est mer-

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu!!!
Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la Maison du Vieux de Lausanne.

Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garde-robes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.06
44, rue Martheray, 44 Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant: Fermée le samedi après-midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays!!

veilleux. On a peine à quitter ce tableau que complètent, en un concert harmonieux, les clochettes d'un troupeau; le murmure du bisse et le chant des oiseaux.

De bonnes leçons, en français et en allemand, nous initient à la constitution d'une association, à l'élaboration de statuts, préparation sérieuse à la vie disciplinée d'une société. Puis c'est une heure délicieuse consacrée à Margaret Gladstone, devenue Mrs. MacDonald, d'après une biographie publiée par son mari et des souvenirs d'amies personnelles. La vie de celle qui fut une fillette charmante, une jeune fille parfaite, une épouse et une mère modèle, une vie trop courte consacrée à l'amélioration du sort de l'ouvrière, voilà ce que Mme Vuilliomenet nous a raconté si gentiment, si finement.

L'après-midi, peu d'amateurs pour la promenade. C'est que des surprises nous attendent et l'on eut, préparée avec des moyens bien modestes et un temps très restreint, la plus ravissante, désopilante soirée musicale et récréative que l'on puisse improviser à 1400 m. d'altitude. Des chœurs, des charades jouées, vraie joute littéraire, des tableaux vivants tirés de la pièce suffragiste: *Après le déluge*, de M^{lle} Chenevard (Neuchâtel), une tragédie courte, mais... épouvantable!! ont amusé, deux heures durant, une respectable assemblée. On a beaucoup ri; aussi je relève une remarque entendue pendant le thé: « Est-ce que les suffragistes sont toujours aussi gaies quand elles sont ensemble? »

Un chant valaisan et un chant national ont clôturé cette soirée bien intime, car on ne pouvait davantage se sentir en Suisse et entre confédérés. Le public, non sans exprimer tout le plaisir qu'il a eu, regagna les chalets et les hôtels voisins... sans culbutes? Qui le saura jamais?

16 juillet.— Moins d'empressement au travail matinal. Le premier cours se ressent, en nombre d'auditrices, de l'excitation de la veille et de l'heure tardive du coucher. Mais la conférence du Dr Cérésolle: *Alcoolisme et Education*, ramène chacun à sa place habituelle.

M. Cérésolle, s'adressant à un auditoire composé en majeure partie d'institutrices et de mères de famille, évoque la belle tâche éducatrice qui nous incombe, tâche qui doit être empreinte de tact et de charité, quand il s'agit de prêcher la tempérance ou l'abstinence, car l'alcoolisme est une maladie. Le conférencier montre l'analogie entre la vocation d'institutrice et celle de médecin, toutes deux semeuses d'idées justes, et brosse à grands traits les dangers de l'alcoolisme au point de vue médical et au point de vue social.

Ordre du jour de l'après-midi: vie au grand air, même pour la séance publique et contradictoire sur le suffrage féminin, qui se passe sous les ombrages de l'hôtel. M^{lle} Dutoit (Lausanne) préside de façon autorisée et distinguée, expose les raisons qui nous font demander le suffrage, et ses progrès. La discussion, très intéressante, est peu contradictoire. On sent que « l'idée marche » et l'on regrette presque ces contradicteurs entêtés, endiablés, qui déclenchaient l'indignation féminine et des talents oratoires. Peut-être en sera-t-on bientôt à se dire: « Il y a longtemps que nous sommes tous d'accord! »

Après le souper, on va, sous les sapins et les mélèzes, faire les cent pas et reprendre les conversations particulières, sauf cependant les infatigables Suissesses allemandes qui se retirent pour entendre un compte-rendu, travail très appréciable, de deux intéressants volumes, *Männerstaat und Frauenstaat et Wahrheit und Irrtum in der Geschlechter Psychologie* von Dr. M. Vaerting.

17 juillet.— La plus grande partie de la matinée est accordée à la brillante conférence de M. Jean de la Harpe, professeur à Vevey. Ce qu'est l'opinion publique, sa force, son éducation, puis la paix, comment la préparer, ce qu'on attend des forces neuves des femmes, enfin la Société des Nations et l'œuvre immense que doit accomplir l'Association pour la Société des Nations, tout cela fut touché dans un magistral exposé. Il s'est dit ensuite beaucoup de bonnes choses.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZÜRICH, Sihlstrasse, 3.
NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

A 3 heures, départ du « Cours », emportant une partie (faible heureusement!) de la vaisselle et de la batterie de cuisine de l'hôtel, avec des provisions pour pique-niquer. C'est alors la promenade « à la queue leu leu » le long du bisse. A vrai dire, ce fut un peu difficile de trouver la place de la crèmerie; on n'avait élevé aucun arc de triomphe, ni arboré aucun drapeau pour nous recevoir. D'emblée, deux groupes se forment: les femmes pratiques qui vont à la recherche du bois et de l'eau pour faire le thé, et les intellectuelles qui, assez confortablement installées sur la pente, discutent de choses sérieuses (!) en attendant d'être servies. Il faut de tout pour faire un monde.

La soirée est empreinte de ce sentiment indéfinissable, mélange de satisfaction et de regret. La séparation approche. Demain déjà, plusieurs des 29 participantes, venant de 9 cantons différents, auront pris le chemin du retour. On profite de se dire beaucoup de choses encore; on veut revoir tel ou tel coin préféré. Les cimes vaudoises et bernoises, pour que nous retenions mieux la ligne sinueuse de la chaîne, se font plus nettes aux dernières lueurs du couchant.

18 juillet.— Après la liquidation de différentes affaires d'ordre pratique, après avoir entendu des remarques et des suggestions fort justes au sujet de la propagande suffragiste, vient la conférence de Mme Gillibert-Randin. Ce qu'a été la situation économique pendant la guerre, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être; toute la valeur de la femme de la campagne, ce qui lui manque, ce qu'elle deviendra si on la forme, voilà ce que nous donne, avec quelle force et quel bon sens, une « paysanne vaudoise », ainsi que s'intitule la conférencière, qui laisse percer sa grande intelligence et sa connaissance approfondie de beaucoup de sujets touchant à l'agriculture: 1^o le développement des écoles d'agriculture accessibles aux jeunes filles; 2^o la participation de la femme de la campagne aux associations agricoles, sont recommandés par M^{me} Gillibert-Randin, l'initiatrice elle-même de l'Association agricole féminine de Moudon.

Après une si riche conférence, il est difficile de se remettre à écouter les derniers procès-verbaux, d'autant plus que se fait sentir la fièvre de la fin. Mais on veut être sage jusqu'au bout. Il est midi passé quand M^{lle} Dutoit clôt le VII^{me} Cours de vacances suffragiste.

Dernier repas en commun; départs successifs. Avons-nous assez bien exprimé à nos directrices et à leurs collaboratrices toute notre reconnaissance? On dit peu, on sent beaucoup. Et maintenant, que nous descendions la vallée du Rhône, ou que nous la montions, pour regagner notre foyer, nous savons une fois de plus que rien ne nous sépare quand il s'agit de faire quelque chose de bien pour notre pays.

J. B.



Le gant Cevey

est le grand favori

parce qu'il est souple, solide, élégant,
et de prix modéré

Jean CEVEY, Corratierie, 2, GENÈVE

Denrées
alimentaires
mercure
134 Succursales
Provisions
de voyage

RONEO S. A. ZÜRICH

LE DUPLICATEUR GOUVERNEMENT
AU PRIX DE FR. 260.--

permet d'obtenir une centaine d'excellentes copies en
peu de temps et à peu de frais.